



DOSSIER



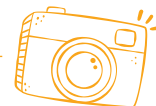
Les animateurs jeunesse
à la rencontre de nos ados
p. 5

« Imaginer la future
Maison des Habitants »
p. 6



Portrait de Sinagot, Thierry Duchesne :
« Nous sommes tous un fragment de la solution ! »
p. 18

**Le Derf,
un projet
qui mêle sport
et bien-être**



02



Nocturnes estivales

Les Nocturnes ont à nouveau égayé les soirées estivales sinagotes, avec une météo très agréable dans l'ensemble et le public au rendez-vous !



Maison des Habitants

Cet été avec le centre social, des habitants ont découvert le dolmen de Gornevèze, testé les balades de nos greeters, mais aussi fait des sorties à Brocéliande, Lizio, La Gacilly, ou encore Nantes. La nouveauté cette année : des RDV en soirée inconnue !



La secrétaire d'État Olivia Grégoire en visite à Ti Anna

Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable était en déplacement dans le Morbihan le 11 août. À cette occasion, elle a fait étape à Ti Anna, pour rencontrer l'équipe du bar-restaurant d'insertion par l'activité économique géré par le groupe Néo 56.



Une rentrée appréciée

Les élèves sinagots ont repris le chemin de l'école pour une rentrée un peu spéciale, dans le respect des mesures sanitaires mais accueillis avec plaisir par leurs enseignant(e)s et le personnel scolaire. 550 enfants étaient concernés : 197 à l'école Françoise Dolto, 184 à Albert Guyomard, 67 à Claude Aveline et 102 à Saint-Anne.



Succès ensoleillé pour le spectacle d'ouverture de Grain de Sel !

Environ 150 personnes étaient présentes dans la cour de l'école Guyomard pour découvrir le talent et l'humour de Joe&Joe, dimanche 13 septembre.



SOMMAIRE

04 ACTUALITÉS

- Cette année ? On s'adapte !
- Port du masque

05 ENFANCE/JEUNESSE

- Les animateurs à la rencontre de nos ados
- Élise Latouche quitte le service enfance-jeunesse

06 MAISON DES HABITANTS

- Imaginer la future Maison des Habitants
- L'été du centre social

07 AGGLO

- Qui sont vos élus communautaires ?

08 AMÉNAGEMENTS

- Alcyone, projet immobilier à Cousteau
- Aménagements récents

09 DOSSIER : LE DERF, UN PROJET QUI MÊLE SPORT ET BIEN-ÊTRE

13 COURRIER DES LECTEURS ÉTAT CIVIL

14 LITTORAL

- Érosion et évolution du trait de côte
- Des bacs à marées expérimentés sur les plages

15 VIE ÉCONOMIQUE

- Bienvenue aux nouveaux commerces & services

16 CULTURE, SPORT & VIE DES ASSOS

- Ti Anna, porte d'entrée du patrimoine sinagot !
- Grain de Sel vous plonge dans l'univers du cirque !
- Participez à la constitution du fonds de la médiathèque

18 PORTRAIT DE SINAGOTS

- Thierry Duchesne : « Nous portons tous un fragment de la solution ! »

19 OPINIONS

Directrice de la publication : Sylvie Sculo - Service communication : Adeline Le Masson - **Comité de Rédaction** ont collaboré à ce numéro : M. Hocquart, V. Jeudy, E. Latouche, Y. Pothier, L. Pelletier, D. Cadé, M. Loquais, Office public de la Langue bretonne (traduction en langue bretonne) - **Crédits photos :** Mairie de Séné, Colas/Durand, Nexity - **Conception et impression :** izatis.com - Trimestriel - Tirage : 5 800 exemplaires sur papier issu de la filière certifiée dans la gestion durable de la forêt - **Distribution :** commune de Séné www.sene.bzh - contact@sene.bzh - 02 97 66 90 62.



LES SOLIDARITÉS SINAGOTES

Après un bel été de répit, la rentrée s'est faite dans un climat de précaution qui pourrait durer plusieurs mois. Rester solidaires en cette période est fondamental.

Le coronavirus met à mal nos élans, notre convivialité, l'esprit du vivre ensemble. S'il y avait une bonne nouvelle, ce serait de constater que nous ne savons pas vraiment faire sans être les uns à côté des autres, que nous ne pouvons vivre les uns sans les autres, sans nous retrouver, sans être en contact. Que garder nos distances, bien que nécessaire, n'est pas naturel. Que l'attention aux autres demeure une valeur forte qui soude les Sinagots. Nombreux sont les hommes et les femmes qui se sont spontanément mobilisés pour créer une chaîne de solidarité contre le coronavirus.

Durant le confinement, cette solidarité concrète s'est exprimée de multiples façons : fabrication de masques, proposition de services aux personnes en situation de fragilité, maintien du lien par des messages, des appels, des contacts. Aucun doute que cette mobilisation citoyenne perdurera dans les mois et années à venir.

C'est dans ce contexte particulier et délicat que la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail, avec l'ensemble des agents. Pour permettre une continuité des services, de la vie associative, culturelle, sociale, tout en prenant les précautions sanitaires indispensables pour protéger les Sinagots. Pour engager également quelques grands chantiers et préparer ceux à venir : restructuration du complexe sportif Le Derf, conception de la Maison des Habitants, travaux de voirie, projets pour la jeunesse...

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous adresse à tous l'assurance de notre dévouement.

Sylvie Sculo,
Maire



KENGRED E SINE

Ar-lerc'h ehan kaer an hañv e oa bet aozet an distro-skol get evezh bras evel ma vo e-pad meur a viz c'hoazh. Pouezus-bras eo chom kengret er prantad-mañ. Get ar c'honnavirus e ta dilañs hag en arvar e vez laket hol laouenidigezh ha spered ar beviñ mat asambl. Doare mat zo da denniñ ag an enkadenn ur seurt : splannoc'h eo dimp bremañ ne ouiomp ket gober kalz a dra hep bout an eil re e-tal ar re arall, ha n'hellomp ket beviñ an eil re hep ar re arall, hep em gavouet ha kejiñ asambl. Mirout a vout tost an eil re doc'h ar re all n'eo ket un dra naturel, ha bout m'emañ rekis. Teurel evezh doc'h ar re arall a zo c'hoazh un talvoud bras a genstag Sineiz etreze. Doc'htu e oa daet ur yoc'had paotred ha merc'hed da lakat bec'h evit sevel ur chadenn gengret da baraat doc'h ar c'honnavirus.

E meur a feson e oa bet lakat ar c'hengred-se e pleustr e-korf ar c'henfiniñ : savet e oa bet maskloù, kinniget e oa bet servijoù d'an dud e plegennoù bresk, dalc'het e oa bet d'al liammoù dre gemennadennoù, pellgomzadennoù ha darempredoù. Kenderc'hel a ray ar geodedourion da lakat bec'h er mizioù hag er blezioù da zonet, hep douetañs erbet.

En degouezh dibar ha tener-se e oa krog ar skipailh-kêr nevez get e labour, asambl get razh ar wazourion. Evit ma kendalc'hehe ar servijoù, ar vuhez kevredigezhel, sevenadurel, sokial, en ur gemer an diarbennoù yec'hedel rekis da wareziñ tud Sine. Evit boulc'hiñ ivez get un nebeud chanterioù bras ha prientiñ re arall da zonet : adframmiñ sportva an Derv, empentiñ Ti an Annezidi, kas al labourioù hent, ar raktresoù evit ar yaouankiz...

En anv ar c'huzul-kêr a-bezh e asuran deoc'h-razh e c'hellit kontiñ àr hon emouestl.

Sylvie Sculo, Maerez



03



04

Par mesure de précaution, le repas des aînés traditionnellement organisé au mois d'octobre a été annulé.

Les services préparent tout de même une petite attention pour nos anciens.

CETTE ANNÉE ? ON S'ADAPTE !

La rentrée 2020, qu'elle soit scolaire, culturelle ou associative, n'a pas été simple à organiser ! Élus, services, associations, partenaires, il a fallu trouver ensemble des solutions consensuelles dans le cadre réglementaire pour que les activités puissent reprendre le plus normalement et sereinement possible, tout en veillant à protéger la population.

Les consignes de l'État appliquées à Séné

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le coronavirus circule toujours activement sur le territoire. L'État a pris au cours de l'été plusieurs mesures pour limiter sa propagation et notamment :

- **Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics clos et ailleurs fortement conseillé dès que la distance d'1 m ne peut être appliquée.** Il existe des exceptions encadrées au port du masque en lieu public clos, comme la pratique d'un sport en salle ou un repas au restaurant par exemple ;
- **La jauge pour les lieux publics clos est aujourd'hui d'une personne pour 2 m².** À l'Hôtel de Ville de Séné, le public d'un mariage peut donc désormais atteindre 47 personnes. Il existe également des exceptions à cette règle des 2 m², comme pour les salles de cinéma ou de spectacle. Des protocoles spécifiques sont alors appliqués ;
- **Les rassemblements sur la voie publique de plus de 10 personnes nécessitent**

une déclaration en préfecture précisant le protocole mis en œuvre (sauf cas particuliers : rassemblement professionnel, cérémonie funéraire, visite guidée).

- **Les événements réunissant plus de 5 000 personnes sont interdits au moins jusqu'au 30 octobre**, sauf dérogation du préfet.

- *Toutes les infos en temps réel sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus*
- *En complément, la commune a rendu le port du masque obligatoire lors des manifestations en plein air sur son territoire.*

Du côté des écoles...

Les 550 élèves sinagots ont fait leur rentrée presque comme d'habitude : arrivées échelonnées, lavages de mains organisés, désinfection fréquente des tables, réorganisation du service de restauration et de la garderie. Le plus gros changement concernait surtout les professeurs et les collégiens, auxquels s'applique l'obligation du port du masque.

...des assos...

Toutes les associations étaient bien évidemment impatientes de pouvoir reprendre leurs activités et de renouer le contact avec leurs adhérents. La commune a toutefois la responsabilité de veiller au respect des règles sanitaires en vigueur, notamment la bonne gestion des salles et leur nettoyage. La Ville a donc mis du gel hydroalcoolique à disposition et installé des sens de circulation dans toutes les salles communales, et demandé à l'ensemble des associations de lui remettre un protocole sanitaire avant toute reprise d'activité. Dans plusieurs disciplines, les clubs sportifs ont pu s'appuyer sur des protocoles fournis par leur fédération.

Pour d'autres, la mise en place des organisations a demandé un peu plus de travail et de réflexion. Aujourd'hui, avec les ajustements nécessaires, toutes les associations ont pu reprendre leurs activités.

Concernant les vide-greniers, ils peuvent avoir lieu dans le respect de certaines règles : jauge à respecter, sens de circulation, mise à disposition de gel hydroalcoolique.

... et des services à la population

À Grain de Sel, les consignes étatiques sont tombées fin août : les spectacles peuvent avoir lieu avec la jauge prévue mais le public doit porter un masque durant toute la durée de la représentation. Les entrées et sorties ont été revues, tout comme l'horaire d'ouverture de la salle avant le spectacle, afin de réguler les flux de personnes. Du côté de la salle d'expo, les vernissages se font sur inscription et la salle peut accueillir un nombre limité de visiteurs. La médiathèque fait quant à elle perdurer l'organisation mise en place dès la mi-juin : limitation du nombre d'entrées, sens de circulation et mise en quarantaine des ouvrages. Les ateliers ont pu reprendre sur inscription avec une jauge réduite.

De son côté, la **Maison des Habitants** a relancé son programme mensuel d'animations, avec des jauges et des organisations adaptées (voir p.6). Il en est de même pour les animations patrimoniales se tenant à **Ti Anna**.

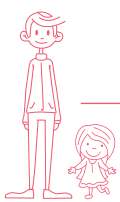
Enfin, la **Réserve Naturelle**, dont la fermeture officielle était prévue le 15 septembre, a fermé prématurément ses portes le 4 septembre, par précaution, après la contamination d'un agent par le coronavirus.



PORT DU MASQUE

La Ville rappelle qu'elle peut remettre des masques en tissu grand public aux habitants qui en auraient besoin. La distribution s'organise toujours en fonction de la demande, selon le quotient familial et l'état de santé, et sur présentation d'un justificatif de domicile.

- **Fabriquez vous-même votre masque en tissu, avec ou sans machine :** pour découvrir comment, RDV sur www.sene.bzh ;
- **Depuis son ouverture, la Maison des Habitants organise régulièrement des ateliers couture.** Aujourd'hui, elle propose également une initiation à la confection de masques en tissu à partir de kits prédecoupés.



LES ANIMATEURS À LA RENCONTRE DE NOS ADOS

Le service Enfance-Jeunesse accompagne toute l'année les jeunes Sinagots de différentes manières et en divers lieux : en allant à leur rencontre sur l'espace public, à l'école ou sur les réseaux sociaux, mais aussi en les accueillant dans un espace qui leur est dédié, le Point Jeunes. Les animateurs nous parlent de leur métier et de leur quotidien, très riche en échanges.

Le centre culturel Grain de Sel, les complexes sportifs ou encore le parc de Limur sont des lieux de rassemblement fréquents pour les ados. Régulièrement, un binôme d'animateurs s'y rend à leur rencontre. Les mercredis après-midi et vendredis soir sont des moments propices aux échanges.

► **Valentin T.** : *Au moment du déconfinement, on était encore plus souvent sur le terrain, car les jeunes avaient besoin de parler. Le confinement a été vécu par beaucoup d'entre eux comme un moment d'isolement intense. Certains ont été très affectés et n'avaient plus aucun rythme au quotidien. Nous nous sommes également déplacés sur le territoire pour échanger avec des jeunes qui ne respectaient pas le confinement.*

► **Élise L.** : *La création du lien social avec les jeunes est un travail peu visible et de longue haleine. Il faut être réactif, disponible et à l'écoute. Les adolescents se sentent mis en valeur quand un animateur va vers eux et les encourage, nous appelons ce travail « l'aller-vers ». Certains enfants n'étaient pas connus des services de la collectivité, mais à travers la mission jeunesse et les interactions sur les réseaux, ils sont maintenant ravis de pouvoir participer aux activités proposées par le service. La réussite et la fréquentation des événements organisés par le service Enfance-Jeunesse sont le reflet de tout ce travail de l'ombre.*

► **Nicolas B.** : *Notre équipe est aussi présente lorsque des situations se compliquent et que des tensions apparaissent, sur l'espace public ou dans le cercle familial, et travaille pour cela en étroite collaboration avec le CCAS, la Police Municipale et Grain de Sel, pour faire de la médiation auprès des jeunes.*

Une présence numérique incontournable

Le service Jeunesse s'est doté, il y a quelques années déjà, de comptes Facebook et Instagram. Les animateurs, formés par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan à travers le dispositif « Promeneurs du net », sont constamment en interaction avec les jeunes sur les réseaux sociaux, et notamment sur Instagram.

► **Élise L.** : *Notre métier a vraiment évolué depuis l'émergence des réseaux sociaux, et nous sommes soucieux d'être toujours à la page pour répondre au mieux aux attentes des jeunes. Ils sont par exemple très actifs sur Instagram, en revanche beaucoup ont déserté Facebook au profit de leurs parents ! Sur Facebook nous avons donc plutôt l'habitude de relayer les offres d'emplois, les projets mis en place au sein de la collectivité, la présentation d'associations... Sur Instagram, l'équipe est très présente au travers de stories, de défis, de questions aux jeunes...*

► **Camille G.** : *Pendant le confinement, nous avons renforcé notre présence sur les réseaux sociaux pour accompagner les ados dans cette période difficile. Aide aux devoirs, vidéos de séances de sport*

et de recettes de cuisine, ateliers ludiques, concours de dessin, défis TikTok, temps d'échanges... On a même relu un mémoire !

► **Alice N.** : *Les jeunes apprécient de pouvoir être dans l'instantanéité avec nous. Ils aiment aussi savoir à quel animateur ils parlent, chacun ayant une plage horaire pour leur répondre sur les réseaux.*

Un animateur jeunesse présente chaque semaine au collège

Depuis 2012, un animateur jeunesse se rend une heure chaque semaine dans la cour du collège Cousteau, sur le temps de la pause déjeuner. Cela permet d'établir un lien régulier avec les jeunes, une continuité éducative et d'échanger sur leurs attentes. C'est aussi l'occasion de promouvoir les actions mises en place pour eux par la Ville et de leur proposer de s'investir dans des projets. De leur côté, les jeunes sont désormais habitués à ce rendez-vous hebdomadaire et en profitent pour trouver réponse à leurs questions de tout ordre.

Le Point Jeunes, un lieu dédié aux 14-25 ans



Le Point Jeunes se veut lieu ressource pour les 14-25 ans : renseignements sur la scolarité, les aides financières qu'ils peuvent solliciter (Bafa, aides municipales...), l'emploi, le baby-sitting... Les animateurs reçoivent sur rendez-vous mais se rendent également disponibles pour échanger à tout moment sur les heures d'ouverture. Si les questions des jeunes dépassent leurs champs de compétences et d'actions, ils sont en mesure de faire du lien avec les organismes

compétents grâce à un réseau de partenaires très développé.

► **Alice N.** : *Ce qui nous motive, c'est de soutenir les jeunes dans leurs projets et leurs initiatives !*

« Projets mercredi » : un programme élaboré avec les jeunes

Depuis deux ans, le service jeunesse propose les « projets mercredi », une semaine sur deux. Ce sont des activités gratuites sur inscription : matches de foot, tournois de jeux vidéos et jeux collectifs, sorties VTT, marchés de Noël... Ce projet a émergé d'échanges avec les jeunes, lorsque ces derniers confiaient leur envie de se retrouver autour d'une activité sans trop de contraintes horaires ni de déplacements. Le planning des « projets mercredi » est établi directement avec eux. Lors de ces temps de rencontres, les animateurs sensibilisent beaucoup les jeunes aux conduites à risques, au respect de l'environnement et aux nuisances sonores par exemple.



05



ÉLISE LATOUCHE QUITTE LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Après 12 années d'évolution au sein de l'Enfance-Jeunesse, Élise Latouche, responsable du service, quitte Séné pour Sainte-Anne d'Auray. Son parcours sinagot fut riche en rencontres et en apprentissages, et aura été marqué, entre autres, par la création du Festival de la Jeunesse, la mise en place du Conseil des Jeunes Sinagots ou encore le partenariat avec l'IEM de Kerpape. Bonne continuation à elle !



06

IMAGINER LA FUTURE MAISON DES HABITANTS

La Maison des Habitants, centre social de Séné, est pour le moment installée dans un bâtiment provisoire au Poulfanc. Son équipement définitif verra le jour sur la place centrale nouvellement dessinée route de Nantes. Pour imaginer ce à quoi elle ressemblera, le groupe-projet composé d'élus et d'habitants, accompagné du cabinet Armoen, a déjà défini les besoins et les espaces à créer. Pour compléter ce travail, un petit groupe est parti à la découverte d'autres centres sociaux, à Douarnenez et Brest.

En juillet, 2 élus, 7 habitants et l'équipe de la Maison des Habitants ont visité les centres sociaux de Brest et Douarnenez, tous deux aménagés en concertation avec leurs usagers. Ils ont profité de leurs expériences respectives et retenu avantages et inconvénients des structures visitées.

À Douarnenez, Kermarron la Maison Solidaire, créée en 1986, est gérée par une association reposant sur des habitants bénévoles et 2 professionnels.

À Brest, le centre social et culturel Les Amarres est une bien plus grosse structure (halte-garderie, centre de loisirs, cours de langues...), datant de 1971 et hébergeant une vingtaine d'associations sur 1 500 m².

Néanmoins, le principe reste le même : une salle polyvalente, un espace accueil-détente et une cuisine pédagogique.

Les Sinagots ont tiré de ces rencontres des enseignements utiles pour le travail à venir avec l'architecte : choix des mobiliers et de l'équipement de la cuisine (matériels professionnels, modulables, etc.), décoration, importance des espaces de stockage...

Prochaine étape : le choix d'un architecte

La consultation publique pour la construction de la future Maison des Habitants a été lancée début juillet. En septembre, trois candidats ont été choisis au terme d'une première sélection : suite à une visite sur



site avec le jury et le cabinet Armoen, ils ont jusqu'au 21 octobre pour soumettre une esquisse du futur bâtiment et une offre de prix. Le choix définitif du prestataire aura lieu en novembre. Des réunions de travail seront alors organisées avec les habitants en présence de l'architecte sélectionné afin de continuer la démarche de participation. Objectif : démarrage des travaux fin 2021 pour une livraison en 2022.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

La Maison des Habitants a ouvert ses portes en juillet 2019, et la Ville aimerait recueillir vos avis sur cette première année de fonctionnement. Il s'agit également d'associer les Sinagots à l'écriture du projet 2021-2024, dans le cadre du renouvellement de l'agrément centre social obtenu auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et qui arrivera à échéance en décembre 2020.

- Un questionnaire est en ligne sur www.sene.bzh (il fera l'objet d'un traitement anonyme sauf si vous souhaitez renseigner vos coordonnées pour recevoir des informations).
- La consultation se fera aussi par le biais des Glas (Groupes locaux d'animation sociale) : **d'ici la fin de l'année, la Maison des Habitants ira à la rencontre des Sinagots à l'occasion de réunions publiques sur le territoire.**



L'ÉTÉ DU CENTRE SOCIAL

L'établissement du programme estival ne fut pas une mince affaire pour le centre social ! Pour autant, sur juillet-août, 29 activités (35 en 2019) dont 12 sorties « découverte » ont égayé l'été de 310 participants (298 en 2019). Les balades sur le littoral de la commune, les propositions culturelles à Lizio, La Gacilly, ou encore la grande sortie du « Voyage à Nantes » ont toutes affiché complet.



Le plaisir de se retrouver...

Les trois cafés bavards de l'été ont fait le plein, avec un plaisir largement exprimé par les habitants de se retrouver à la sortie du confinement. À l'instar des ateliers chant ou ateliers cuisine, complets à tous les coups !

Solidarité covoiturage

Les activités ont pu reprendre à la mi-juin avec une limitation des effectifs dans les murs et une réorganisation des sorties avec transport. Dans ce cadre, le covoiturage sur de courtes distances s'est bien développé entre les usagers.

Nocturne au Poulfanc

La décoration pour la nocturne du 24 juillet a mobilisé

12 habitants, enfants et adultes. Ce soir-là dans la cour de l'école Guyomard, le spectacle familial et décalé de Jean-Yves Bardoul a rassemblé une centaine de personnes qui ont poursuivi la soirée autour d'un pique-nique et de jeux en bois.

Nouveauté cette année : les « rendez-vous en soirée inconnue »

Le succès fut au rendez-vous, malgré les incertitudes météo ! Le principe ? Vous vous inscrivez pour la soirée, sans savoir où l'équipe de la Maison des Habitants vous emmène ! Pour la première soirée surprise, les curieux ont découvert une balade animée par l'association « Saute ruisseau », dans le bourg et ses environs ; la seconde les a conduits à la Cimenterie de Theix-Noyalo pour deux spectacles de rue.



QUI SONT VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES ?

Les compétences de l'agglomération font d'elle un acteur majeur de la vie quotidienne des habitants : transports, déchets, eau, économie, numérique... À l'ouverture du robinet le matin, on est déjà en lien avec l'intercommunalité !

Sylvie Sculo, Maire, Régis Facchinetti, adjoint aux Finances, aux Bâtiments et à la Transition énergétique, Katy Châtillon-Le Gall, adjointe en charge de l'Urbanisme, et Anthony Morel, conseiller municipal du groupe "Une Nouvelle Dynamique Pour Séné", représentent Séné au conseil communautaire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.



07

La parole des élus communautaires

« Être élu communautaire, c'est rechercher l'intérêt général et l'équilibre d'un territoire qui ne se joue pas qu'à l'échelle communale. Où habiter ? Où travailler ? Comment limiter les déplacements subis et faciliter les liaisons et les liens entre les communes ? Comment améliorer la qualité de vie et de l'environnement de 165 000 habitants ? C'est ce que défendront les trois élus communautaires de la liste Séné Avenir Solidarité.

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) est notre intercommunalité. Nous y siégeons avec les représentants des 33 autres communes du territoire.

- Sur les questions fondamentales des transports, des déchets, de l'économie, du logement, nous continuerons à faire entendre la voix de Séné ;
- Nous y défendons une vision solidaire du territoire et l'exigence de services publics de qualité et de proximité avec les habitants ;
- Nous y porterons notre volonté d'une gestion en régie de l'eau et de l'assainissement.

L'agglomération a élu un nouvel exécutif le 16 juillet 2020. David Robo, maire de Vannes, en est le président. Il a fait la proposition d'une gouvernance ouverte et non partisane, dans laquelle l'ensemble des communes et des sensibilités devrait trouver leur place. Nous nous inscrivons dans cette approche et travaillerons avec l'ensemble des élus pour des projets qui permettront à notre territoire de relever les défis sociaux, environnementaux et économiques qui l'attendent.

Pour que le lien soit fort entre la commune et l'agglomération, il faut que l'information, les choix et les projets soient partagés. Nous avons pour cela créé une commission municipale «Affaires communautaires» qui se réunira avant chaque conseil communautaire. Une réunion publique sera également organisée périodiquement pour expliquer les politiques menées par l'agglomération et rendre compte des votes des élus sinagots.

À la mairie de Séné comme au siège de GMVA, nous porterons les valeurs et les objectifs de la solidarité et de la transition écologique.

Sylvie Sculo,
Régis Facchinetti, Katy Châtillon-Le Gall

« Anthony MOREL, un élu communautaire au service de TOUS les sinagots !

Nouvellement élu à l'Agglomération, j'ai à cœur de siéger dans cette collectivité-clé pour préparer le « monde d'après ». Je suis entièrement mobilisé et déterminé pour y défendre les défis de la santé, de la relance économique, des solidarités, des relocalisations industrielles & alimentaires ou encore des transitions écologique & numérique. Ma responsabilité d'élu est aussi de servir les intérêts de TOUS les sinagots : habitants, associations & entreprises.

À votre écoute, je suis à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets.
Anthony.morel56860@gmail.com



Anthony Morel

Présence dans les instances communautaires :

Sylvie Sculo :

- Commission Ressources communautaires (Finances, Ressources Humaines, Services techniques, Systèmes d'information et Très Haut Débit) ;
- Commission Attractivité et Développement (Économie, Tourisme, Transports, Déplacements) ;
- Membre du CA de l'Échonova ;
- Membre du bureau de Golfe du Morbihan Vannes Tourisme

Régis Facchinetti :

- Commission Environnement (Environnement, Eau et assainissement, Déchets) ;
- Membre du CA de 47° Nautik ;
- Membre du SYSEM (Syndicat de traitement des déchets du Sud-Est Morbihan)

Katy Châtillon-Le Gall :

- Commission Aménagement (Aménagement et Urbanisme, Habitat et Logement)

Anthony Morel :

- Commission Services à la population (Solidarité, Culture, Sports et Loisirs) ;
- Membre de la Mission Locale



08

ALCYONE, PROJET IMMOBILIER À COUSTEAU

Le chantier du projet immobilier Alcyone par Nexity a démarré en septembre rue Cousteau, en lieu et place de l'ancien garage Provot. Un collectif de 30 logements y sera livré en 2022. Pour mener les travaux en toute sécurité, des aménagements provisoires de circulation ont été mis en place.



Visible depuis la rue Cousteau et accessible par la voie menant à Saint-Laurent, ce collectif s'élèvera sur 2 étages et un attique. Sur les 30 appartements (4 T2, 18 T3 et 8 T4), 20 logements sociaux (dont 8 en Prêt Social de Location-Accession) seront gérés par Vannes Golfe Habitat. Côté environnement, les chênes seront conservés le long du chemin de la Mare et un talus planté sera réalisé le long de la rue Cousteau.

Pour la durée des travaux, la Ville a exigé l'installation de dispositifs de circulation afin de protéger l'accès et la sortie des automobilistes et des engins de chantier sur la rue Cousteau. Des modifications de circulation ont donc été mises en place aux abords du chantier de construction. Les circulations piétonnes et vélos ont été déviées et protégées. Elles sont interdites devant le chantier ainsi que sur

l'accotement de l'avenue Cousteau en face du chantier. Un barriérage et de la signalétique piétons et cycles ont été mis en place aux abords du collège pour indiquer les accès provisoires sécurisés.

Planning prévisionnel des travaux

- Démarrage du chantier : septembre 2020
- Fin des travaux de l'enveloppe bâtiment : septembre 2021
- Date de livraison prévisionnelle des logements : 2^e trimestre 2022

Une boîte aux lettres a été positionnée par Nexity aux abords de la zone de travaux, à disposition des usagers et riverains pour toute question liée au chantier.

AMÉNAGEMENTS RÉCENTS

Ça bouge un peu partout dans Séné ! La Ville est toujours en mouvement, et la municipalité travaille pour améliorer sans cesse les voiries et aménagements urbains. Dernièrement, vous avez peut-être emprunté ces nouvelles portions...

Route de Nantes



La route de Nantes nous révèle enfin son tracé définitif. Encore un peu de patience pour pouvoir apprécier les plantations effectuées sur les abords de la voie et, en 2022, découvrir le bâtiment qui accueillera, sur la place centrale, la Maison des Habitants.

Kerhuilieu

Fin d'été, le Département a réalisé des travaux de réfection de la chaussée de la RD 199 entre Arcal (Vannes) et Cantizac à Séné. La Ville a obtenu un

rétrécissement de la chaussée à 2,90 m pour laisser plus d'espace aux vélos, et va améliorer la continuité avec la piste cyclable de Bel-air - Cantizac. Afin de réduire la vitesse des véhicules, la commune a fait le choix, à partir de l'entrée de ville, de ne pas tracer de ligne blanche centrale.

La Ville de Séné va également solliciter la Ville de Vannes, le Département et l'agglomération afin de sécuriser les voies cyclables de cette route réhabilitée.





LE DERF, UN PROJET QUI MÊLE SPORT ET BIEN-ÊTRE

En 2016, le diagnostic préalable au Projet Sportif Territorial identifiait la nécessité d'une rénovation, voire d'une restructuration complète du complexe sportif Le Derf, construit en 1983. Un an plus tard, le cabinet Sport Initiatives a été choisi pour accompagner la Ville dans ce projet et étudier les différents scénarios envisageables. La réflexion s'est faite en concertation avec l'Office Municipal des Sports et les associations utilisatrices. Afin de prendre en compte les éléments pointés par le diagnostic technique, mais aussi d'accompagner le développement des clubs sportifs, c'est un programme de travaux pour une réhabilitation globale du complexe qui a finalement été proposé. Après le temps de la consultation pour le choix de l'architecte, puis le dépôt du permis de construire et le choix des entreprises, les travaux ont pu débuter à l'été 2020.

QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

RÉORGANISATION DES ESPACES



Le complexe Le Derf était peu lisible au premier abord. Du fait de différentes extensions réalisées au cours des années et en fonction des besoins, il existait plusieurs entrées et aucun espace commun ne permettait à tous les sportifs de se rencontrer. Le cabinet d'architecte Colas-Durand a donc travaillé sur une organisation plus claire et fonctionnelle, et une navigation plus naturelle dans le bâtiment :

- Une entrée principale sera créée ;
- Un hall commun permettra d'accéder à la fois à des salles de pratique sportive, des bureaux et des vestiaires, et on trouvera au centre un « espace de convivialité » avec bar, ainsi qu'un petit patio.

AGRANDISSEMENT

La surface totale du complexe sportif connaîtra un agrandissement de 35 %, passant de 2 681 m² à 3 621 m². Cela permettra :

- D'agrandir, réaménager et rénover les vestiaires et sanitaires ;
- De créer les espaces communs, une salle de bien-être et une salle de musculation ;
- De créer un espace de stockage de matériel associatif ainsi que des bureaux mutualisés ;
- À l'étage, de doubler la surface dédiée au tennis de table.

ESTHÉTIQUE

La proposition esthétique du cabinet Colas-Durand a plu pour le calme et la sérénité qu'elle dégage, la recherche d'unité et de cohérence, redonnant une identité au complexe sportif, dans le respect de l'environnement naturel.

ESPACES EXTÉRIEURS

Les accès extérieurs seront aménagés pour correspondre aux nouveaux volumes du bâtiment qui impacteront les circulations et parkings. Des arbres seront enlevés et d'autres replantés. La salle de boxe conservera une entrée propre, tout comme le tennis de table.

RÉNOVATION ET MISES AUX NORMES

La salle omnisports sera agrandie d'une travée vers l'Est et entièrement rénovée : l'aire de jeux sera restructurée et le sol refait. La cloison en bois qui la séparait de la salle de tennis de table sera changée pour répondre aux normes incendie. Avec cette rénovation, c'est d'ailleurs la sécurité globale du bâtiment qui est totalement repensée. Vestiaires et sanitaires seront également mis aux normes.

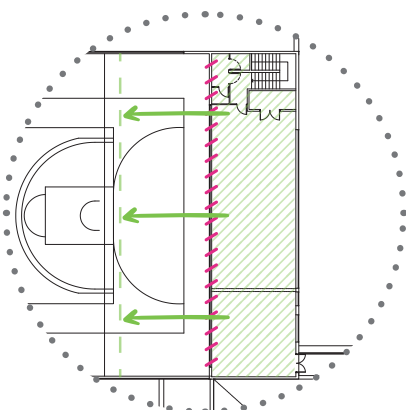
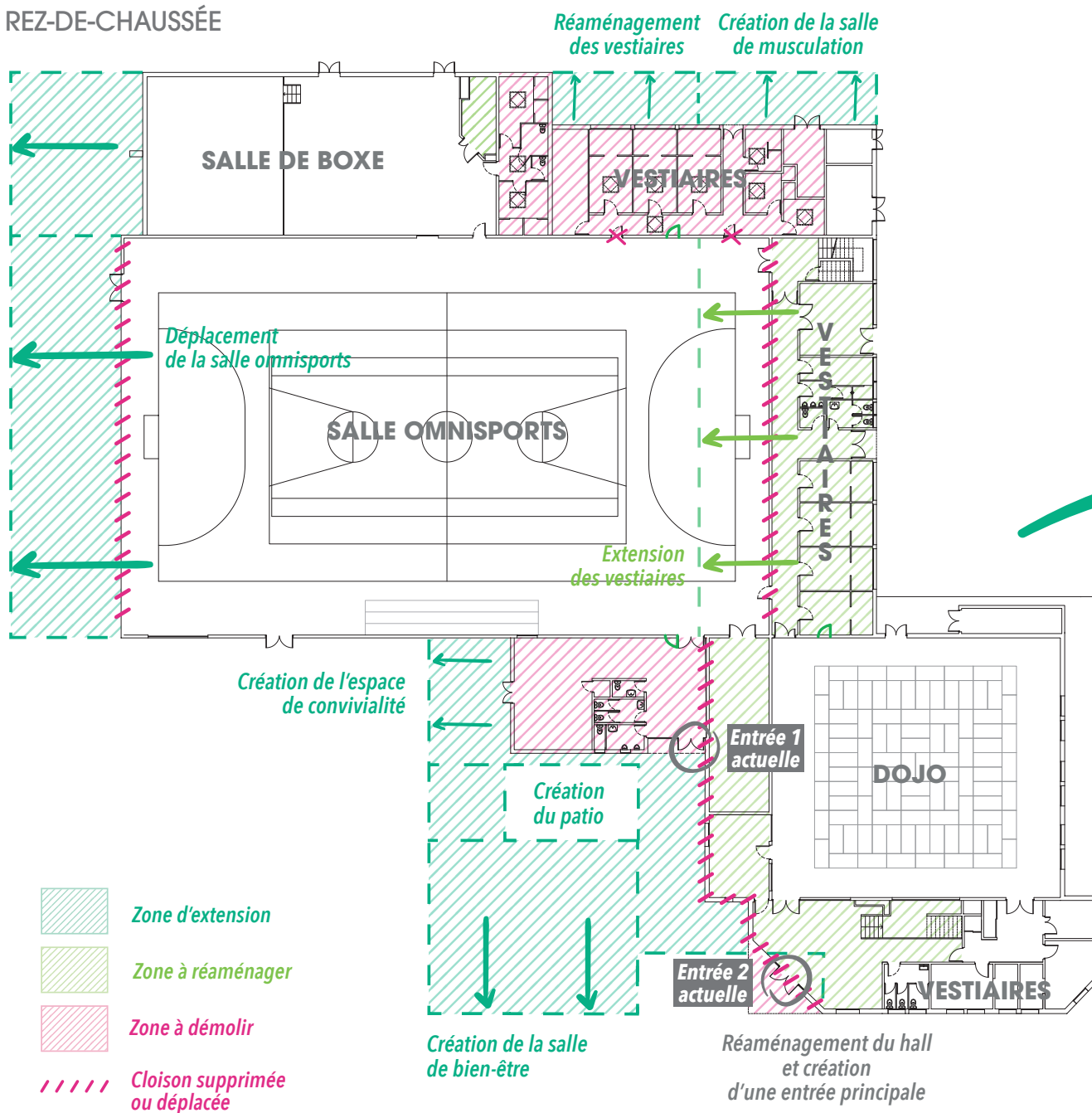
Le confort des espaces de pratiques sera développé, permettant l'accueil et l'organisation de nombreux événements sportifs mais aussi de compétitions.

Côté rénovation énergétique du bâtiment, l'option des panneaux photovoltaïques a dû être abandonnée pour deux raisons : le type d'utilisation (inadéquation entre les usages, le soir, en hiver, et la production, en journée et plutôt aux beaux jours) ; la structure du toit, incompatible pour accueillir une telle installation. Les travaux viseront donc un renforcement de l'isolation.



LES TRAVAUX PRÉVUS SUR LE BÂTIMENT ACTUEL

REZ-DE-CHAUSSÉE



1^{ER} ÉTAGE

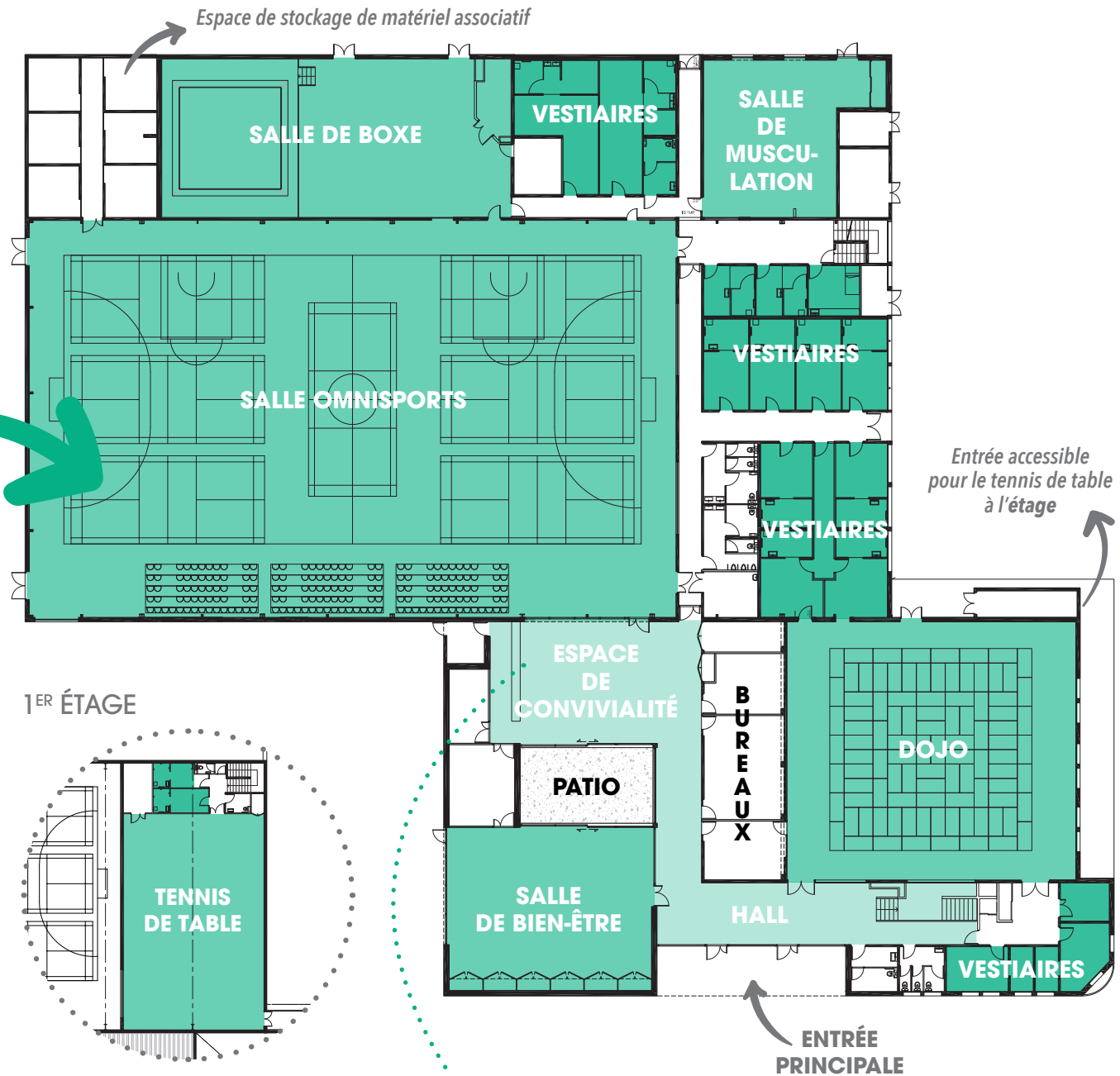
Le **TENNIS DE TABLE** va doubler sa surface de jeu.

L'agrandissement du complexe sportif permet, à l'étage, de doubler la surface de la salle de tennis de table et de créer des vestiaires dédiés.



PLAN DU FUTUR COMPLEXE SPORTIF

REZ-DE-CHAUSSÉE



LES ENJEUX DU PROJET

Assurer la continuité des activités sportives

Le complexe sportif Le Derf héberge 10 clubs dont 5 devant trouver une solution de repli pendant la durée du chantier.

- À Cousteau, le collège et les clubs ont accepté de libérer des créneaux, permettant ainsi d'accueillir temporairement ces nouvelles pratiques sportives.
- Le tennis de table adulte est quant à lui accueilli à Ploeren et le futsal de Séné FC à Vannes.

Seuls le dojo et la salle de boxe du Derf resteront accessibles pendant toute la durée des travaux.

Malgré un premier marché jugé infructueux pour un dépassement trop important du coût prévisionnel, l'objectif reste toujours de pouvoir ouvrir cet équipement à la rentrée de septembre 2021.

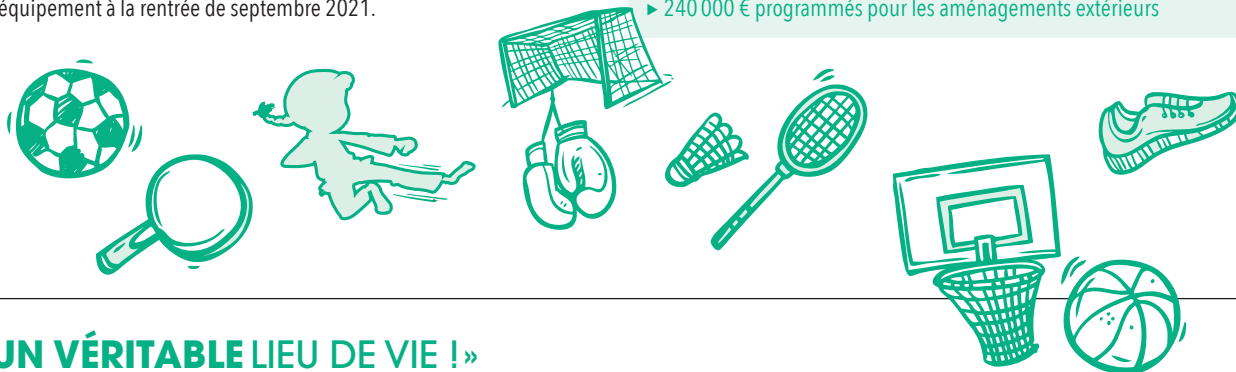
Les associations utilisatrices du complexe sportif

Aïkido et Iaido Séné Club
La Boule Sinagote
NaturaXtrem
Séné Athlétisme
Séné Football-Club
Séné Team Boxing
Séné Tennis de Table

Tao Chinagot
Theix Noyal Séné Basket Club
US Séné Badminton
US Séné Handball
US Séné Judo
US Séné - Le Kobukaï - Nihon Tai-Jitsu

Budget prévisionnel pour la réhabilitation du complexe sportif :

- 2 640 000 € TTC pour les travaux de réhabilitation et la maîtrise d'œuvre ;
- 240 000 € programmés pour les aménagements extérieurs



« UN VÉRITABLE LIEU DE VIE ! »



Bruno MARTIN,
adjoint en charge du sport

« Action majeure du Projet Sportif Territorial, la réhabilitation du gymnase Le Derf était une priorité pour l'équipe municipale précédente. Aujourd'hui, nous nous inscrivons dans la continuité du projet et on a la chance de rebondir sur quelque chose de bien construit. Nous pouvons aussi compter sur le concours de l'Office Municipal des Sports, qui a ouvert un dialogue constructif avec les clubs.

Tous pourront bientôt profiter d'un complexe mieux adapté aux différents usages, plus

agréable et plus convivial. Les nouveaux espaces mutualisés permettront plus d'échanges entre les sportifs des différentes disciplines, tout comme l'organisation de réunions et d'événements dans un contexte plus agréable. La rénovation avait aussi pour objectif de permettre aux clubs de se développer, notamment en accueillant des compétitions. La réfection du terrain C entre dans ce cadre. C'est important pour nos sportifs, qui font ainsi rayonner leur commune, sur le territoire et au-delà !

La thématique du bien-être aura désormais sa place parmi les autres disciplines et amènera une réflexion plus globale sur la santé, du plus jeune au plus âgé. La rénovation de Le Derf s'inscrit dans le développement du sport pour tous, familial et intergénérationnel. Le lien sera fait avec le projet de parcours-santé du service jeunesse et une réflexion sur les plateaux extérieurs de Le Derf et Cousteau est prévue en concertation avec les clubs.

Les abords du nouveau complexe Le Derf seront embellis, pour être à la fois attrayants et fonctionnels. Les circulations automobiles, cyclos, piétonnes vont être étudiées pour maximiser la sécurité et faciliter les accès quotidiens des familles comme ceux des clubs visiteurs.

Nous voyons le sport comme acteur de la mixité sociale, vecteur de l'animation du territoire et

superbe outil du vivre-ensemble. L'emplacement privilégié du complexe Le Derf en fait un lieu de rendez-vous et de passage, situé entre le bourg et les écoles, la côte, l'UCPA. Il accueille de nombreuses courses, mais aussi parfois d'autres manifestations. Car il ne s'agit pas ici de se cantonner uniquement à des disciplines sportives : sa vocation est aussi de générer des ouvertures à d'autres services et événements en lien avec les autres équipements de la Ville. L'idée est la rencontre des différences dans un même espace, convivial, transversal.



Bien entendu, tous ces usages vont devoir cohabiter et la Ville veillera au respect et à l'entretien de ces nouveaux équipements. Une charte d'utilisation des locaux sera rédigée de façon participative avec les clubs, pour que chacun y trouve sa place et en profite pleinement et durablement ! »



VOS QUESTIONS : NOS RÉPONSES

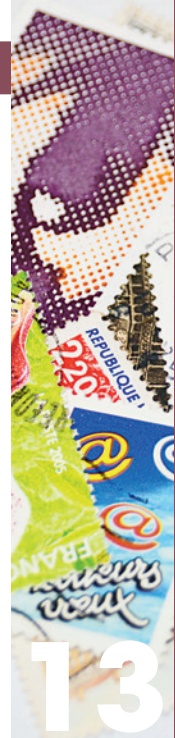


Nous avons remarqué des déchets déchiquetés dispersés dans les fossés, la Ville peut-elle faire quelque chose contre ces incivilités ?

La Ville déplore et combat sans cesse ce type d'incivilités. Lors de l'entretien des fossés, les agents communaux trouvent énormément de déchets cachés dans la végétation. Pour donner un ordre d'idée, entre janvier et août 2020, les services techniques ont ramassé pas moins de 14 tonnes d'encombrants.

En plus des interventions de la Ville, le Syndicat intercommunal de voirie de l'Est de Vannes (Sivev) participe aux travaux d'égouttage, de débroussaillage des bas-côtés, de désherbage et d'entretien de la voirie pour les communes de Séné, Surzur, Theix-Noyal, Tréfléan, Le Hézo, La Trinité-Surzur, Monterblanc et Saint-Nolff. La situation que vous décrivez correspond à une intervention du Sivev sur les fossés communaux qui a malheureusement coïncidé avec un dépôt sauvage de déchets. Les services techniques ont nettoyé les lieux dès qu'ils ont été alertés ; s'il leur est impossible de surveiller tous les fossés à la fois, à l'avenir ils pourront notamment renforcer leur veille aux endroits concernés par des interventions du Sivev.

À savoir, la gestion des fossés communaux n'est pas seulement une question de propreté ou de sécurité, elle peut aussi servir d'autres buts. Les fossés sont des ouvrages indispensables à l'assainissement des eaux pluviales, en provenance de la route mais également des habitations. Ils se doivent donc d'être libres d'obstacles, afin d'éviter d'éventuels débordements.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous résidez à Séné depuis moins d'un an ?

La Maire, Sylvie SCULO, et l'ensemble de l'équipe municipale sont heureux de vous convier à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants : le samedi 10 octobre, à 11h.

En raison de la situation sanitaire, l'événement est exceptionnellement organisé à la salle des fêtes (place Coffornic) et l'inscription est obligatoire.

- Pour y participer, merci de vous faire connaître auprès du service Communication (02 97 66 08 48) ou par mail à communication@sene.bzh en indiquant vos nom, prénom et le nombre de participants (adultes et enfants).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LE PRINCE LELEU	Louis	13 juin
LE DUFF	Roxane	24 juin
LE METOUR	Camille	24 juin
DION BAUCHÉ	Camille	25 juin
ABOUDOU ROPERS	Walid	9 juillet
CADIC	Clément	16 juillet
QUATREVEAU	Alexandre	28 juillet
CORREA	Ambre	4 août
BECKER EBOUM	Clarence	10 août

MARIAGES

POIMBOEUF Diane et DOUÉRIN Diane	20 juin
EVANO Laurent et GOMEZ Ana	18 juillet
CROLAS Yoann et LE CADRE Ludivine	25 juillet
LABOULAIS Romain et ALBERT-DRÉANO Morgane	1 ^{er} août
PISAGO Romain et LEJEUNE Anaïs	14 août
ROCHER Christophe et FRANÇOIS Claire	4 septembre
CLÈRE Martin et GRADASSI Sacha	5 septembre
CLÉNET Gildas et LE DERF Solenne	12 septembre





14

ÉROSION ET ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

Du fait de l'importance de sa façade maritime (47 km !), de la fragilité de ses côtes basses, de l'exposition des habitants et de leurs biens, l'évolution du trait de côte est une problématique majeure pour Séné. Elle est rendue encore plus urgente par le contexte de changements climatiques et de montée du niveau des eaux.

Un travail sur le long terme

Depuis plusieurs années, la Ville de Séné surveille les points de son littoral exposés à des phénomènes d'érosion ou de submersion. Début 2020, elle a décidé de réaliser un inventaire complet de ces problématiques sur l'ensemble de son linéaire côtier. Celui-ci permettra de rechercher des solutions et des financements pour un traitement global des problèmes, plutôt qu'au coup par coup.

Des interventions d'urgence

Bien sûr, les zones présentant des dangers immédiats pour la sécurité des usagers ou pour la préservation du milieu naturel font l'objet de mesures rapides de sécurisation. Un exemple au lieu-dit Le Ruello : des barrières ont été installées au-dessus d'une cavité en pied de falaise présentant un risque d'effondrement.



Au même endroit, souvent plantés sur le rivage au début du 20^e siècle, des cyprès accélèrent l'érosion. En effet, aucune végétation ne poussant sous leurs houppiers, le sol y est dénudé et davantage exposé aux infiltrations et au ravinement par les eaux de pluie. La forte prise au vent de ces arbres peut également entraîner leur chute : dans ce cas, en plus des risques pour les personnes, le trou créé par l'arrachage des racines augmente encore l'érosion. Il est aujourd'hui nécessaire d'abattre un cyprès situé au bord de la falaise et d'éloigner le chemin (nouveau tracé en vert sur le schéma à suivre). La commune replantera selon les préconisations du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).



Ici, le déplacement du sentier est rendu possible par le terrain qui est propriété de la commune. D'autres déviations de la Servitude de Passage Piétonnier sur le Littoral (SPPL)¹ sont à travailler par la Ville avec des propriétaires privés et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), comme par exemple au Gornevèze.

Un travail avec de multiples partenaires

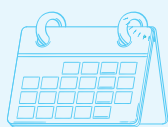
Pour être menée efficacement à l'échelle des 47 km du littoral communal, la protection du trait de côte doit tenir compte d'aspects techniques comme réglementaires et donc associer de nombreux partenaires :

- **La Direction Départementale des Territoires et de la Mer**, pour la servitude de passage piétonnier sur le littoral et l'évolution du Domaine Public Maritime ;
- **Le Département du Morbihan**, pour les chemins de randonnée, et en tant que propriétaire d'Espaces Naturels Sensibles littoraux ;
- **Golfe du Morbihan Vannes Agglomération**, pour la gestion des eaux pluviales, des sentiers de randonnée, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations ;
- **Le Conservatoire du Littoral**, en tant que propriétaire de terrains littoraux ;
- **La Réserve Naturelle des Marais de Séné**, pour son expertise sur les milieux naturels et la biodiversité ;
- **Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan**, pour le suivi de l'évolution du trait de côte et la sensibilisation ;
- **Les professionnels de la mer** (ostréiculteurs, pêcheurs) ;
- **Les représentants ou organisateurs d'activités utilisatrices des sentiers et du littoral** (pour de la pratique sportive notamment) ;
- **Les propriétaires privés** (pour la sécurité des personnes et des biens et la servitude de passage).

¹ Cette servitude de passage est destinée à assurer exclusivement le passage des piétons le long du littoral et à leur assurer un libre accès au littoral. Elle est instaurée par plusieurs textes de la loi française et s'impose à toutes les communes littorales.

DES BACS À MARÉES EXPÉRIMENTÉS SUR LES PLAGES

Les services techniques installeront prochainement des bacs à marée réalisés par leurs soins à partir de bois de palettes, sur trois plages de la commune : la Pointe du Bill, Moustérian, Montsarrac. Cette expérimentation a pour objectif d'encourager les passants à ramasser les déchets charriés par la mer au cours de leur promenade. Ces bacs, qui seront vidés toutes les semaines, arboreront un message explicatif pour ne pas être confondus avec des poubelles de plage. En effet, les usagers de la plage sont en revanche toujours invités à rapporter leurs déchets et à les trier chez eux.



Samedi 17 octobre - 12h-15h

Le Parc naturel régional ira à la rencontre des pêcheurs à pied à la Pointe du Bill et à Boède pour faire de la sensibilisation. Il sera notamment rappelé l'interdiction de pêcher sur les herbiers de zostères naines (+ d'infos sur www.sene.bzh, rubrique Nature et environnement)



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCES & SERVICES



SOPHIE, COACH SPORTIVE

Sophie Wilczak, coach sportive diplômée d'Etat, est installée sur la commune depuis un an et se déplace chez vous pour des séances individuelles ou en groupe (particuliers et entreprises). Elle propose un accompagnement personnalisé lors de séances de 45 minutes à 1h15 en fonction des objectifs à atteindre : entretenir son corps grâce à des méthodes douces ou se dépenser plus énergiquement. Les activités de remise en forme qu'elle propose sont variées : yoga et relaxation, gym douce, travail postural, tonification, course à pied, gym tonique ou encore circuit training. Public concerné : Adultes et Séniors.

06 95 70 42 75

a_sophie_w@yahoo.fr

www.sofitnesscoaching.com

15

CABINET DE FASCIAPULSOLOGIE



Virginie Bret, Chantal Fleutot et Éric Omnès ont ouvert leur cabinet de fasciapulsologie le 1^{er} juin 2020. Cette thérapie manuelle s'intéresse à l'ensemble du corps. Ils proposent un entretien courant ou spécifique et des soins de support (complémentaire à la radiothérapie et la chimiothérapie). Le renforcement du système immunitaire est également un axe de travail. Ils proposent aussi des séances dédiées aux femmes enceintes, aux sportifs et aux enfants.

Sur RDV 7j/7 de 8h à 20h.

15 A route de Nantes

06 61 47 31 87

cabinetfascia56@gmail.com, www.fascia56bzh.com



RESTAURANT ITALIEN LE LM

Depuis novembre 2019, le LM vous invite à découvrir les saveurs de l'Italie. Riches de leurs expériences, Laurent et Manuela proposent des produits frais, exportés directement d'Italie et leur fabrication artisanale.

Ouvert du lundi au samedi midi, et les jeudi, vendredi et samedi soir.

Route de Nantes, Le Pouffanc

02 97 42 60 69

<https://www.facebook.com/lelmlepouffanc/>

www.pizzeria-lelm.com

LA VOILERIE COLIBRI



La voilerie Le Bihan, qui existait depuis 20 ans, a changé de propriétaire en avril dernier. M. Le Doeuff, qui a repris l'entreprise, fabrique et répare des voiles sur demande. Il propose également de la sellerie nautique, des protections, des tauds ou encore des bâches.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 18h30.

06 52 98 22 08

contact@colibri-voilerie.fr, www.colibri-voilerie.fr

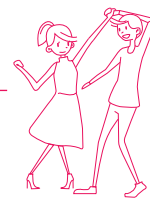


STYLE&DÉCO

Auparavant conceptrice de cuisine pour plusieurs enseignes, Laetitia Lepetit propose aujourd'hui ses services en conception de cuisine, aménagement et décoration d'intérieur. Elle accompagne les clients tout au long du projet et propose un suivi personnalisé en fonction des besoins. Depuis peu, l'enseigne Style&Déco propose également ses compétences en vente et recherche de biens immobiliers sur Vannes et ses alentours.

06 32 92 40 71

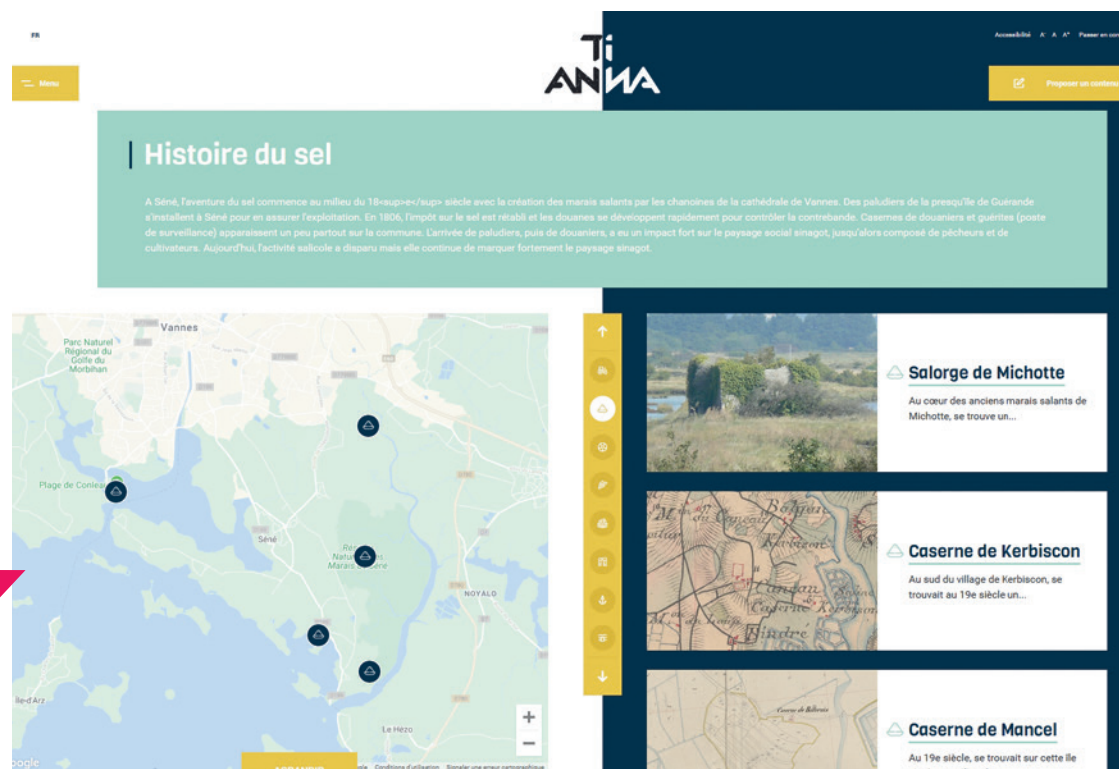
laetitia.style.deco@gmail.com, www.llepetitconceptioncuisine.com



16

TI ANNA, PORTE D'ENTRÉE DU PATRIMOINE SINAGOT !

Le contenu patrimonial récolté par les services municipaux avec l'aide des habitants et des associations s'est fait de plus en plus conséquent au fil des années. Aujourd'hui, plutôt que de laisser cette richesse dans les tiroirs, tous partagent l'envie de la mettre à disposition du plus grand nombre. C'est désormais chose faite, grâce à la plateforme patrimoniale de www.ti-anna.bzh !



Déjà plus de
50 fiches
consultables !

Découvrez les richesses patrimoniales de votre quartier ou village sur la carte interactive, ou penchez-vous en détail sur l'une des nombreuses thématiques proposées : l'histoire du sel, les jeux traditionnels, les passages entre terre et mer, le patrimoine industriel sinagot, la vie citoyenne, les petites histoires de Séné...

L'objectif de cette plateforme n'est pas seulement de valoriser un patrimoine déjà populaire (la Maison rose, l'église Saint-Patern ou encore les sinagots), mais aussi de mettre en lumière un héritage souvent oublié, qui fait pourtant l'histoire de Séné autant que le reste : les fêtes traditionnelles, les commerces et bistros, les anecdotes et légendes...

Sur chaque fiche, une présentation historique, agrémentée de photos anciennes, voire de cartes postales, de documents d'archives, de vidéos ou de témoignages audio. Passionnés érudits comme amateurs curieux y trouveront leur bonheur.

PROPOSEZ DU CONTENU !

Cette plateforme est participative : un formulaire en ligne vous propose de soumettre des corrections et ajouts. Une fois vos contributions traitées par la direction de la Culture, elles viendront enrichir la plateforme !

RDV sur www.ti-anna.bzh



Un programme d'animations

Ti Anna a ouvert ses portes le 2 juin. Le restaurant a d'abord pris ses marques, puis les animations patrimoniales ont fait leur entrée : atelier maquette de sinagots, contes de la mer, nocturne du vendredi... Pour les Journées du Patrimoine, Port-Anna était en effervescence : l'occasion pour Ti Anna de présenter un aperçu de la programmation patrimoniale annuelle.



Des ateliers maquettes, une conférence sur les moulins à vent, une veillée visionnage de films d'antan... Retrouvez le programme 2020-2021, sur le thème du vent, sur patrimoine.ti-anna.bzh.





GRAIN DE SEL VOUS PLONGE DANS L'UNIVERS DU CIRQUE !

Le cirque est un univers fascinant très apprécié à Grain de Sel. En novembre, la salle de spectacles accueille les artistes circassiens Hélène et Didier Mugica, de la Famille Morallès, à l'aise aussi bien en acrobatie, roue cyr, monocycle, jonglage, trapèze... que face à un groupe de 20 bambins désirant s'initier au cirque !

Pendant une semaine, les deux artistes joueront quatre représentations de leur spectacle *Qui sommes-nous-je ? ou les nouvelles aventures de Lola et Gaston*, et animeront 3 jours d'ateliers. Dans le cadre des dispositifs « Déclat » et « L'école du spectateur » portés conjointement avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, trois séances seront jouées sur le temps scolaire pour les écoles du territoire vannetais. Pour certaines classes, la représentation sera complétée d'un atelier de découverte des différents agrès et de l'univers circassien.

Le 11 novembre, c'est pour les familles qu'Hélène et Didier joueront leur spectacle. Le matin-même, ils proposeront aux petits et grands de s'initier aux arts du cirque lors d'un atelier.

Infos pratiques

www.lafamillemoralles.com

Séance tout public : mercredi 11 novembre à 16h.

Séances scolaires : mardi 10 et jeudi 12 novembre.

Durée : 45 min.

Tarifs : 10, 5 ou 3 €. Abonnement : 8 €. Sur réservation.

Distribution : Comédiens : Hélène et Didier Mugica ; Mise en scène : Hugues Roche ; Scénographie et conception graphique : Michel Suret-Canal ; Fabrication des décors et accessoires : Bernard Delaire ; Costumes : Sylvie Delaire et Mamie Monique ; Conception et fabrication système son : Thomas Mirgaine.



PARTICIPEZ À LA CONSTITUTION DU FONDS DE LA MÉDIATHÈQUE

L'équipe de la médiathèque Grain de Sel vous propose de contribuer au fonds documentaire sinagot. Pour cela, trois possibilités.

• Les suggestions d'achats

Inscrivez dans le cahier des suggestions disponible à l'accueil les titres des documents que vous souhaiteriez voir arriver dans votre médiathèque. L'équipe s'en inspire et choisit ensuite les ouvrages susceptibles de plaire au plus grand nombre.

• « La Collection des habitants »

Ce rayonnage présente aussi bien les coups de cœur des habitants, recueille leurs histoires et même les objets qu'ils ont souhaité y laisser, ceux « qui comptent et se racontent », fruit du travail avec

l'auteure Christine Barbedet... Bref, cette collection, c'est tout ce que nous pouvons imaginer ensemble !

• « Ça bulle ! et vous ? »

Tout au long de l'année, des curieux de l'univers de la BD et du manga se rencontrent pour partager leurs envies et leurs coups de cœur. Cette rencontre intergénérationnelle et conviviale se déroule en différents lieux de la commune, un vendredi tous les deux mois, de 17h30 à 18h30. Prochaine séance le vendredi 11 décembre. Pour plus de renseignements, rapprochez-vous d'Élodie.

*Vous avez été ému(e) par un objet, un livre, une œuvre...
Vous avez vécu ou entendu une histoire, une anecdote sur la commune...
Vous détenez des connaissances ou des compétences que vous aimeriez transmettre ?*



Faites-en profiter le plus grand nombre !
Votre contribution s'ajoutera à celles d'autres habitants et visiteurs pour développer la « Collection des habitants ».

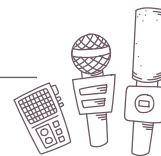
Comment participer ?

- Utilisez le document « Devenez passeur d'émotions » disponible à Grain de Sel.
- Utilisez la rubrique « Passeurs d'émotions » sur la plateforme Steeple Séné.



Le fonds de la médiathèque de Grain de Sel, c'est :
18 410 livres et bandes dessinées
1 350 supports musicaux
1 040 supports vidéos





THIERRY DUCHESNE :

« NOUS PORTONS TOUS UN FRAGMENT DE LA SOLUTION ! »

Pour beaucoup, Thierry est l'initiateur du Repair Café de Séné, cet atelier mensuel consacré à la réparation d'objets en tout genre. Ce Sinagot de 53 ans s'est également investi dans plusieurs autres projets sur le territoire. Son engagement citoyen valorise le partage d'idées et le droit à l'expérimentation.

Comment avez-vous atterri à Séné ? Le terreau citoyen sinagot y est-il pour quelque chose ?

Été 2017 : pour des raisons professionnelles et scolaires, nous faisons cap sur le Golfe du Morbihan. Nous découvrons alors Séné comme des enfants-explorateurs : Port-Anna, les hameaux, le réseau de pistes cyclables, le marché bio, la Réserve... En face de l'école, il y a aussi ce grand bâtiment qui nous interpelle, avec cette façade tatouée « Grain de Sel » et ses grandes baies vitrées promesse de lumière. J'y découvre avec plaisir une médiathèque qui porte aussi des valeurs. Ici on parle de Glop, de projets participatifs, d'approche collaborative, de forum social, d'échange de savoirs, de réciprocité, de convivialité... et avec le sourire ! Séné nous séduit : sans être « bobo », avec un ton juste et une identité multiple, elle nous apparaît assurément un peu en avance.

Où et comment a commencé votre engagement citoyen ?

J'ai eu « plusieurs vies », marquées par un engagement humanitaire, des expéditions, un parcours international et entrepreneurial. Je reste impressionné par les trajectoires de chacune de mes rencontres, par les connaissances, compétences acquises et développées par ces hommes, ces femmes et parfois ces enfants croisés sur notre planète ou de l'autre côté du trottoir. Quelle richesse !

Un bonjour au voisin, une canette vide ramassée dans la rue, un coup de main pour le marché de Noël ou du bénévolat dans une association sont autant d'engagements citoyens qui participent à l'esprit d'une rue, d'un quartier, d'une commune, et en dessinent l'avenir. Nous sommes ou pouvons tous devenir les acteurs de nos lieux de vie. Être citoyen ne peut pas se limiter au bulletin de vote glissé dans l'urne. Cet engagement citoyen est une façon de donner du sens à ma présence sur le territoire, une occasion unique aussi de faire de nouvelles rencontres, de partager et d'apprendre.

Qu'est-ce qui vous anime dans la transmission de savoirs, l'animation d'ateliers d'échanges ?

Grâce à une poignée de superhéros-bénévoles, nous avons mis en place le Repair Café il y a maintenant trois ans. Le concept est simple, un rendez-vous mensuel à Grain de Sel, avec un mot d'ordre : réparer plutôt que jeter. Et ça marche : plus de la moitié des objets apportés (vélos, machines à coudre, grille-pains...) y sont réparés gratuitement. Mais attention, le Repair Café n'est pas un SAV pour les plus malins ; c'est un rendez-vous pour éventuellement apprendre à réparer soi-même mais aussi repenser ses achats.

Ce type d'animation permet aux habitants de se rencontrer, de transmettre, de rire, de s'approprier les lieux, mais aussi d'apprendre sans

hiérarchie, ni souci de rentabilité. Agir en local, par petits groupes pour expérimenter d'une façon agile, explorer des embryons de solutions à plusieurs, les développer, puis essaimer pour mieux reformuler, voici ce qui m'anime en partie.

Quels messages et valeurs souhaitez-vous ainsi véhiculer ?

Je suis convaincu que les enjeux et défis d'aujourd'hui (et de demain) ne peuvent pas être résolus par nos seul(e)s élu(e)s, élites ou responsables. Tout n'est pas non plus qu'une question d'argent. Je pense que nous portons tous un fragment des solutions et qu'il nous manque parfois juste un cadre pour l'exprimer, ou un espace physique pour l'expérimenter. Cette notion d'expérimentation

me tient à cœur. Sans expérimentation il n'y a pas d'évolution, pas d'innovation, pas de progrès. Dans une commune ouverte aux initiatives, c'est à nous aussi, citoyens, de faire vivre ces idées, de les explorer, de nous investir, pour une heure ou une semaine, dans un projet ou une action qui nous semble juste, qui donne du sens.

Le Repair Café, une capsule temporelle à Ti Anna... Aimerez-vous tenter encore d'autres expériences à Séné ?

Un projet voit le jour et s'épanouit quand les acteurs de l'écosystème qui l'accueille sont prêts. Quand je propose une idée, un projet viable, je le vois déjà s'animer et il est facile alors d'en dessiner les contours. La phase d'après est d'y associer les bons interlocuteurs. Le Repair Café tend à devenir un véritable rendez-vous de l'économie circulaire. Quant à la capsule temporelle, j'espère vraiment qu'elle verra le jour cette année.

Il y a plein de nouvelles pistes à explorer : la signalétique vélo et la mobilité douce, le concept de micro-ferme et « une école du potager », l'univers des bancs à repenser, des espaces dédiés au land-art, un festival de films en super 8 (autour du Golfe) projeté sur des voiles, un four à pain communal, l'école dehors, le Noël d'Anna (en référence à Port-Anna), un projet collaboratif de construction d'un vieux gréement...

Je reviens sur l'idée d'expérimentation : je suis convaincu qu'il serait pertinent que la commune héberge un « laboratoire d'innovation local », lieu de rencontres et d'échanges mêlant les publics, un tiers lieu qui permettrait de boire un coup, d'explorer l'univers des low-tech, d'accompagner de nouvelles filières de micro-production locale, de proposer des micro-conférences, un lieu phare qui pourrait se faire l'écho des projets possibles en rassemblant les différents acteurs... »

Vous souhaitez échanger avec Thierry ? Écrivez-lui par mail à tyryun@hotmail.fr.





Nota : Comme il se doit, le directeur de la publication transmet intégralement, et en l'état, toutes les opinions qui lui sont communiquées.

SÉNÉ AVENIR ET SOLIDARITÉ

Nos rentrées

Nous vivons des rentrées un peu compliquées. Les mesures gouvernementales de prévention sanitaire impactent toutes les rentrées qu'elles soient scolaires, associatives, professionnelles ou politiques.

Pour la municipalité il a fallu mettre en place de nouvelles organisations, de nouveaux protocoles de prévention et d'accompagnement : dans les écoles mesures renforcées de nettoyage, réorganisation des garderies, de la distribution des repas... Explication et mise en œuvre de nouveaux protocoles dans la vie associative, mesures de protection des personnels municipaux...

Toutes ces mesures doivent être appliquées avec pédagogie, transparence et dialogue ce qui permet l'anticipation des situations, la réactivité des réponses et l'appropriation par chacun.

Dans cette période inédite, plus que jamais nous devons faire vivre les solidarités notamment avec nos anciens dont le risque de solitude est également à craindre.

Cependant si l'organisation et la mise en œuvre des mesures sanitaires occupent bien les élus, la crise sanitaire ne doit pas masquer que la véritable rentrée politique est celle de cet automne, les équipes étant désormais bien en place.

C'est le cas à Séné où l'équipe municipale est désormais à pied d'œuvre pour mettre en musique le projet municipal 2020-2026. Les élus sont d'ores et déjà mobilisés sur les projets d'aménagement tels la sécurisation et l'embellissement du quartier de Cariel, la réhabilitation du complexe Le Derf et s'apprêtent à lancer la réflexion sur les projets de la Maison des Habitants au Poulfanc, la création d'un atlas de la biodiversité communale, l'embellissement et l'aménagement de la place Coffornic, etc.

Ne perdons pas de vue que, même si la crise sanitaire focalise l'attention et bouleverse les habitudes, elle ne doit pas occulter la méthode de mise en œuvre de ces projets : la participation citoyenne la plus large possible. L'équipe s'y emploie et fera prochainement appel à la participation, créant ainsi les occasions de s'engager, de s'exprimer sur la construction du Séné de demain.

L'association Séné Avenir Solidarité
contact@seneavenirsolidarite.fr

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

Bonjour Séné,

Tout d'abord, bien que nous traversons une période tourmentée par la pandémie de coronavirus, nous tenons à souhaiter à tous les sinagot(e)s, de la même manière qu'aux écoliers, entreprises, commerçants, associations, et autres organisations, une excellente rentrée pleine d'énergie et de réussites.

À propos de rentrée, nous nous réjouissons de la reprise des activités sportives pour le plaisir et la santé de tous. Sur ce point, le projet du nouveau complexe sportif, élaboré il y a quelques années, manquait visiblement d'ambition pour une commune telle que Séné, mais aussi d'anticipation sur le long terme, compte tenu de l'augmentation croissante des disciplines, et, de l'enthousiasme grandissant des adeptes du sport, toutes générations confondues. À titre d'exemple, le gymnase n'aura pas d'agrandissement significatif, de ce fait il ne résoudra pas la problématique première qui était le manque de créneaux pour nos associations.

Par ailleurs, outre les restrictions particulières liées au protocole sanitaire, les habituels utilisateurs du « stade Le Derf » devront continuer à s'adapter, et, patienter avant d'inaugurer le nouveau complexe. Sur ce point, la mairie a confirmé récemment, lors du forum des associations, que le

gymnase serait livré à la rentrée 2021. Vu sous cet angle cela semble très étonnant, d'autant plus qu'un premier appel d'offre jugé infructueux retarde déjà de 2 mois le chantier, et que nous sommes dans une période encombrée d'incertitudes. Par conséquent, nous conseillons à tous les utilisateurs d'envisager les mêmes difficultés de cette saison, jusqu'en principe janvier 2022. Excellente saison à tous, et faites vivre les couleurs « rouge et noir » !

D'autre part, lorsqu'on évoque Séné, on pense inévitablement à la mer, et on s'interroge indéfiniment, comment est-ce possible qu'en 2020 il n'existe toujours pas d'accès aux plages pour les handicapés ? Enfin, à quand des plages et des sentiers réellement propres, et pourvus de tous les équipements nécessaires, afin de faciliter le quotidien de tous, d'éviter la propagation de bactéries et de permettre d'encourager les gestes éco-citoyens.

Encore bonne rentrée et prenez soin de vous ;

Les élus d'Une Nouvelle Dynamique pour Séné

Agenda

des manifestations

Retrouvez le programme mensuel
de la Maison des Habitants sur
www.sene.bzh.

OCTOBRE

- Jeu. **15** Conseil municipal
- Sam. **17** Milonga, Ty tango, salle des fêtes
- Mar. **20** Atelier maquettes de moulins, Ti Anna
- Sam. **24** Portes ouvertes, Séné Rail Miniatures, Ty Kelou
- Dim. **25** Vide-greniers, Séné FC, gymnase Cousteau
- Jeu. **29** Atelier maquettes de moulins, Ti Anna

NOVEMBRE

- Du **3** au **20** Exposition, Arts Sinagots, Écomusée
- Mer. **11** Tournoi en salle, Séné FC, gymnase Cousteau
- Dim. **15** Stage de capoeira, Via Brasil, salle des Fêtes
- Dim. **22** Course nature La Sinagote, Séné Athlétisme, bourg
- Du **24** novembre
au **12** décembre Exposition, Atelier Bleu, Écomusée
- Sam. **28** et dim. **29** Théâtre, Les Sénaces, salle des Fêtes

DÉCEMBRE

- Sam. **5** et dim. **6** Théâtre, Les Sénaces, salle des Fêtes
- Dim. **6** Téléthon, Port-Anna
- Dim. **6** Bourse aux jouets, Séné Rail Miniatures, gymnase Cousteau
- Mar. **8** Conseil municipal
- Sam. **12** Marché de Noël
- Mer. **30** Don du sang, Maison des Associations

Découvrez la plaquette Grain de Sel
2020-2021



Prochains conseils municipaux :

Jeudi 15 octobre } 20h30
Mardi 8 décembre }

**Ti
ANNA**

Le programme
des animations patrimoniales est sur
www.ti-anna.bzh !